



Kappler'Zittig



Bulletin municipal de Kappelen

Décembre 2018



Photo Christian Burget

Réception du Nouvel An

Le SAMEDI 12 janvier 2019

à 18h30

à la salle Bis Jobbi's

Edito



Chères Kappelnoises, chers Kappelnois,

L'année 2018 se termine... c'est là l'occasion de dresser un bilan sur les différents chantiers communaux.

L'éclairage public des rues annexes a été équipé de lampes LED. Une vingtaine de lampes reste encore à changer pour clôturer le programme d'économie d'énergie.

A la zone humide, un panneau explicatif va être mis en place. Récemment, trois propriétaires ont planté des arbres fruitiers hautes tiges d'essences anciennes en face du site. Cette initiative mérite d'être soulignée, et je leur adresse tous mes remerciements. Cela représente un beau trait d'union avec les hauteurs où subsistent encore quelques haies vives.

La situation financière de nos communes est de plus en plus compliquée. C'est seulement grâce à une gestion stricte que nous maîtrisons cette situation difficile. Les aides du Département, de l'Etat et de l'Agence de l'Eau se réduisent d'années en années. Et avec tous ces mouvements de protestation actuels, la situation ne va sans doute pas s'améliorer. Les récents saccages des groupes extrêmes de gauche ou de droite laisseront des traces financières conséquentes dans les budgets de l'Etat.

Après la vague de cambriolages que viennent de subir certains habitants de notre commune, Strasbourg vient d'être frappée durement par un attentat en plein cœur du marché de Noël.

Mais gardons espoir !

Actuellement en cours, l'aménagement de la rue des Acacias est déjà bien avancé. Ces travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable d'un diamètre 100 à 125, du réseau d'assainissement ainsi que des branchements d'écoulement des eaux usées et des eaux pluviales, la remise à neuf de tous les branchements des particuliers, l'enfouissement des lignes téléphoniques et de l'éclairage public, et la pose d'un nouveau revêtement d'ici le printemps 2019. L'entrée de la rue des Acacias en venant de Brinckheim sera réaménagée ; le trottoir le long de la rue du Rhin sera élargi à 1,40 m pour répondre aux normes de conformité.

Ces travaux ont pu se faire grâce à la généreuse contribution de M. CASAGRANDE, qui nous cède du terrain à l'euro symbolique.

D'autres projets sont à l'étude, notamment de nouvelles installations sur le terrain de jeu à l'arrière de l'école, l'actuelle étant vétuste.

De petits travaux seront nécessaires au stade de foot, afin de respecter les normes de sécurité en vigueur. L'installation d'un lampadaire est prévue dans la rue des Hironnelles, ainsi que la pose d'un miroir rue du Rhin pour sécuriser la sortie.

Des travaux de rénovation seront également entrepris à l'ensemble communal, la salle du Conseil Municipal et à l'école (mise en place d'une armoire de rangement et de vestiaires pour les enfants).

Dans la forêt communale, nous devons entreprendre des travaux d'urgence : un champignon, la chararose, attaque nos frênes, et une coupe sanitaire doit être effectuée par une entreprise spécialisée dans la forêt de l'Oberholz. Ce secteur devient dangereux, les arbres tombent même sans vent. **Je lance un appel aux promeneurs, ramasseurs de champignons... évitez de vous aventurer dans ces parcelles.**

Du côté de l'intercommunalité, Saint-Louis Agglomération va débuter dès 2019 une campagne de relevés des réseaux d'eau potable et d'assainissement de ses communes membres. Kappel sera la commune test pour le lancement de ce vaste programme. Des géomètres relèveront bientôt rue par rue nos réseaux enterrés.

Vous pouvez prendre connaissance des autres actions en cours par le biais du magazine « Mieux Ensemble » distribué dans vos boîtes aux lettres.

Je termine cet édito en remerciant nos associations locales, nos bénévoles, et tous ceux qui œuvrent pour que notre village soit si agréable.

Merci également aux équipes de rondiers qui s'organisent pour tranquilliser nos habitants.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Votre Maire,
Gérard BURGET



Au sein de la commune

Le secrétariat de mairie est ouvert aux horaires habituels pendant les fêtes de fin d'année, sauf jours fériés.

La permanence du Maire et des Adjointes n'est pas assurée les 24 et 31 décembre.



Grands Anniversaires (du 1^{er} janvier au 30 juin 2019)

Odile SPECKER **100 ans**
le 08 avril

Gérard BURGER **85 ans**
le 21 mai

Eliane NIVELLE **85 ans**
le 14 juin



Etat civil (du 1^{er} juillet au 1^{er} décembre 2018)

Ils sont nés...

Mérodie Clara BERTSCH, le 29 juillet 2018
de Damien BERTSCH et Laetitia SUTTER, au 7 rue de l'Eglise

Raphaël Lucas JALAGUIER, le 04 septembre 2018
de Pascal JALAGUIER et Sandra CASTELAIN, au 2 rue des Sapins

Marius RAPP, le 1^{er} octobre 2018
de Lionel et Nadine RAPP, au 1 rue Belle Vue



Vente de bois

Les coupes de bois n'ayant pas encore débuté, la date de la vente n'est pas encore définie. Toute personne intéressée par du bois de chauffage peut d'ores et déjà se signaler en mairie.



Ordures ménagères

Les collectes durant les fêtes seront effectuées aux dates suivantes:

jeudi 27 décembre 2018
mercredi 02 janvier 2019

au lieu des mardis 25 décembre et 1^{er} janvier. Les bacs doivent être sortis la veille au soir.



Le Conseil Municipal remercie les employés municipaux pour leur dévouement et gentillesse tout au long de l'année écoulée.

Au sein de la commune

Concours des maisons fleuries 2018

Catégorie « Maisons avec jardin »

- 1^{er} prix Jeanne & Arsène KIRCHHERR
2^{ème} prix Adrienne & Philippe BURGET
3^{ème} prix Françoise & Gilbert TSCHIEMBER



Catégorie « Maisons à colombage »

- 1^{er} prix Martine & José KETTERLIN
2^{ème} prix Marinette & Jean CLEMENTZ
3^{ème} prix Christelle & Eric HERTZOG

Catégorie « Maisons avec possibilités de fleurissement limitées »

- 1^{er} prix Isabelle & Patrick WOLLENSCHNEIDER
2^{ème} prix Hélène GOEPFERT
3^{ème} prix Ruth & Ralph KUNZE



Catégorie « Balcons fleuris »

- 1^{er} prix Roger IMBER & Fabien BOUCHER
2^{ème} prix Florence & Martial RUEHER
3^{ème} prix Christiane LEINENWEBER

Nous adressons nos sincères félicitations aux lauréats.

Au sein de la commune

Commémoration du centenaire de l'armistice 1918

1918-2018 : cent ans déjà...

Le 11 novembre 1918 prenait fin la Première guerre mondiale. Cette année 2018 marque donc le centenaire de l'armistice de cette difficile période.

La commune de Kappelen voulait, comme de nombreuses autres collectivités, commémorer cette date à sa manière.

C'est pourquoi, le samedi 10 novembre dernier, nous nous sommes retrouvés en début de soirée pour un moment de prières en l'Eglise Saint Michel, où le Curé Damian FEDOR a célébré une messe en mémoire de toutes les personnes, civiles et militaires, qui sont tombées durant cette guerre.

Nous nous sommes ensuite rendus au Monument aux Morts pour partager un moment solennel et honorer comme il se doit les enfants de notre village qui sont tombés pour que notre liberté soit aujourd'hui préservée.

Après la montée des couleurs et un discours de Gérard BURGET, Maire du village, suivis d'une bénédiction de Monsieur le Curé, une gerbe a été déposée sur le monument.

A l'appel des noms des Kappelenois tombés pour la France, un enfant a déposé une bougie devant chacune des 15 colonnes du Monument aux Morts.

Après la sonnerie aux morts, la Marseillaise a été entonnée par les habitants de notre village venus nombreux pour l'occasion.

Pour terminer, un moment convivial était proposé à la salle communale autour du verre de l'amitié.



Nos remerciements vont à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation, en particulier Monsieur Daniel FREITAG (clairon), les sapeurs-pompiers de Magstatt-le-Bas, la Brigade Verte, la Croix-Rouge, ainsi que Delphine et Renaud, sans oublier nos deux « petits » alsaciens Elina et Clément.



A leur mémoire :

BUTSCH Joseph
FINSTERBACH Joseph
HERTZOG Jean
MEDIAT Ernest
NUSSBAUM Clément
SPECKER Aloïse
SPECKER Justin



Au sein de la commune

Fête de Noël des aînés

Le 9 décembre, ils étaient plus d'une cinquantaine à répondre avec beaucoup de joie et de bonne humeur à l'invitation de la commune. Une journée dense en rencontres pour nos aînés, un moment qu'ils attendaient avec impatience pour échanger, se souvenir et revenir sur des anecdotes de leur jeunesse...



Alors que dehors, le vent et la pluie n'invitaient pas à la promenade dominicale, nos convives ont pu se délecter avec l'excellent repas servi par les membres du Conseil Municipal et leurs enfants.



Les tables étaient garnies de belles décorations réalisées par Mélanie POURET.



L'ancien Maire de Munwiller, M. Daniel STIRMANN, musicien et accordéoniste, a assuré l'animation avec de la bonne musique d'ambiance et a permis à nos anciens de nous faire une démonstration de leurs talents de danseur.



Il ne reste plus qu'à se dire « à l'année prochaine !
Bis nächst' Jahr ! »



Sport et loisirs

Vélo Club de Saint Louis R3F

Le dimanche 18 novembre, le VC Saint Louis R3F a organisé le cyclocross CAPI Sécurité à Kappelen. Les différentes courses allaient des minimales aux élites. Le circuit est très exigeant physiquement avec ses nombreuses montées succédant à des virages serrés. Patrick LANDAUER et son équipe de bénévoles tracent le circuit et y apportent des modifications tous les ans. Ce sont 400 piquets et 5000 m de rubalise qu'il faut mettre en place.



VÉLO CLUB
SAINT LOUIS
A L S A C E
RÉGION DES 3 FRONTIÈRES

Je tiens à remercier la commune de Kappelen pour son accueil et vous donne rendez vous l'année prochaine pour la 29^{ème} édition.

Claude HAGER
Président du VC Saint Louis
Cyclocross CAPI Sécurité

Coté sportif, nous avons chez les cadets Léo KRAEMER (4^{ème} de la Coupe de France) au départ. Chez les élites Damien MOUGEL (champion du Grand Est) roulait au coude à coude avec Laurent SPIESSER (9 fois champion de France Master), Axel ZINGLE et Lucas BRONDANI. L'allemand Sönke WEGNER, champion du Bad Württemberg résistait aux accélérations et changements de rythme. La victoire est revenue à D. MOUGEL.



GRAND JEU DE L'ÉTÉ



Jeu de piste de l'été

Le jeu de piste de l'été a rencontré un vif succès et de nombreux participants ont rapporté leur bulletin en mairie.

L'heureux gagnant est Hugo JAEGLE, qui se verra remettre un prix lors de la réception du Nouvel An.

Rendez-vous en 2019 pour un nouveau jeu.

Nos associations



4 rue de l'église
68510 KAPPELEN

03.89.70.88.37

periscolairearcenciel@yahoo.fr

<https://>

www.facebook.com/ArcencielKappelen/

Après 13 années passées à l'Arc-en-ciel, notre animateur Nico s'est envolé vers de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons bon vent.

Du coup, depuis la rentrée, c'est une équipe 100% féminine qui encadre les enfants. BILGER Sophie de Helfrantzkirch, a rejoint l'équipe depuis septembre.

Période « Periscolaire » : Ouverture du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9h à 14h et de 15h30 à 18h45.

Période « Extrascolaire » : Ouverture du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 (sauf vendredi 18h).

A ce jour, nous comptons 98 dossiers d'inscriptions.

A midi, nous accueillons entre 45 et 58 enfants et le soir entre 25 et 35 enfants.

Projets d'animation mis en place le soir après l'école (second bimestre) :

Lundi : Projet intergénérationnel, les personnes de + de 60 ans sont invitées à partager des moments privilégiés avec les enfants : partage de savoir, patrimoine et histoire du village, jeux de société, jardinage, pâtisserie... n'hésitez pas à nous contacter.

Mardi : Bricolages d'Hiver/ Noël.

Jeudi : Atelier alsacien : Mir rede Elsassich !

Vendredi : Projets d'Enfants : les enfants expérimentent, testent, créent selon leurs envies.

En plus de ces projets, différents espaces (bricolage, ludothèque, coloriage, jeux de rôle...) sont libres d'accès.



OUVERTURES pendant les vacances scolaires :

Vacances d'Automne : du 22 au 26/10/18

Vacances de Noël : FERMÉ

Vacances d'Hiver : du 11 au 15/02/19

Vacances de Printemps : du 08 au 12/04/19

Vacances d'Été - Juillet : du 08 au 26/07/19

Vacances d'Été - Août : du 26 au 30/08/19

Durant les vacances d'Automne, 13 enfants de 7 à 9 ans ont participé à un mini-séjour à l'Ecomusée d'Alsace, de 3 jours et 2 nuits dans une ambiance d'époque.

Au programme :

poterie, couture : du fil au tissu, cuisine : des champs à l'assiette, veillées contes d'Alsace, visite du site, vie en collectivité...



Nos associations

Donneurs de sang

DON DU SANG A KAPPELEN LE JEUDI 23 MAI 2019 DE 16H30 A 19H30 A LA SALLE COMMUNALE

Toute l'équipe du Don du Sang remercie les donateurs de KAPPELEN pour leur assiduité et leur fidélité pour cette belle cause. Ce geste désintéressé témoigne de leur générosité.



DON DU SANG EN 2019 :

Vendredi 08 février	HELFRANTZKIRCH
Jeudi 23 mai	KAPPELEN
Vendredi 06 septembre	HELFRANTZKIRCH
Vendredi 08 novembre	STETTEN

A tous nous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année, bonheur et santé.

L'équipe Don du Sang de KAPPELEN



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

INFORMATION PREALABLE AU DON

Vous allez donner votre sang

Au nom du million de patients qui chaque année a besoin d'une transfusion sanguine ou de médicaments dérivés du sang, nous vous en remercions.

Information sur le sang

Le sang est composé de cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) baignant dans un liquide (plasma) riche en protéines (albumine, immunoglobulines, facteurs de coagulation...).

Sa fonction est multiple :

- transporter l'oxygène (globules rouges) ;
- lutter contre les infections (globules blancs et immunoglobulines) ;
- lutter contre les saignements (plaquettes et facteurs de coagulation) ;
- maintenir la pression sanguine (albumine)...

Le don de sang total

Le don de sang total permet la préparation d'un concentré de globules rouges, d'un concentré de plaquettes et d'une unité de plasma. Le plasma permet aussi la préparation de bio-médicaments. Le don dure 8 à 12 minutes pour un volume de moins de 500 ml.

Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure.
Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.



Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire,



Vous passez un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude au don,



Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang,



Après votre don, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace détente. Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation et de nous assurer de votre bonne récupération après le don.

Nos associations

ASCK – Tennis de Table

Le Président, le comité directeur et tous les membres de l'ASCK section Tennis de Table aimeraient remercier la commune de Kappelen et son Maire, Monsieur Gérard BURGET, pour son soutien aussi bien financier que matériel, et de nous honorer de sa présence régulière lors des différentes manifestations que nous organisons tout au long de l'année.

L'année 2018 touche doucement à sa fin, et avec elle se termine la phase aller des matchs de championnat.

Un bilan de mi-saison montre de bons résultats avec une équipe 1 invaincue à ce jour et mathématiquement qualifiée pour jouer la phase retour en promotion d'excellence. A noter les bons résultats de nos jeunes cadets qui commencent à gagner leurs premiers matchs.

Bravo à tous!

L'année s'est terminée en beauté autour d'une collation pour les jeunes et leurs parents, invités à fêter la Saint Nicolas le mardi 11 décembre et à « taper la balle » afin de mesurer les progrès de leur progéniture.

Enfin, merci de noter dans vos agendas les dates du **16 et 17 février** où nous organisons, en partenariat avec la section locale de la Croix-Rouge de Kappelen, notre traditionnelle **Marche populaire 43^{ème}** du nom. Merci d'avance pour votre présence et votre soutien.



L'ASCK section Tennis de Table souhaite à tous les lecteurs ainsi qu'à leurs proches de très belles fêtes de fin d'année dans la paix et la sérénité ainsi qu'une année 2019 en pleine forme et riche en réussites diverses



OLSAL

Spotjohr Dégust'2018

Pour cette 4^{ème} édition du salon de dégustation, les membres de l'OLSAL se sont mobilisés pour accueillir les exposants, venus plus nombreux cette année, ainsi que les visiteurs qui ont pleinement profité de ces deux journées ensoleillées. En cuisine les chefs se sont mis en 4 pour proposer des plats variés et gouteux, toujours accompagnés de vins minutieusement sélectionnés pour l'occasion. Nous essayons autant que possible de présenter du « fait maison », du filet de bœuf au café gourmand et bien sûr en passant par la pâtisserie.



Comme les années précédentes un conférencier était venu samedi et dimanche. Cette fois-ci il s'agissait de partir à la découverte des huiles essentielles et de ses bienfaits. La salle était bien remplie ce qui nous motive à continuer de proposer des conférences, toujours dans le domaine du bien-être.



Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition du **Spotjohr Dégust'2019 les 5 et 6 octobre 2019.**

Nos associations

FCK - Football Club Kappelen

La reprise des 3 équipes a eu lieu début août et les championnats ont commencé fin août pour les 2 équipes seniors masculins et mi-septembre pour les féminines.

L'équipe 1, pensionnaire de District 2, et sous l'impulsion du nouvel entraîneur Franck NEEF et de son adjoint Alexandre TSCHIEMBER, est actuellement 8ème au classement. Résultats plutôt mitigés malgré de belles phases de jeu. Il faudra redoubler d'efforts après la trêve afin de montrer de quoi cette équipe, plutôt prometteuse, est capable.

L'équipe 2, sous la houlette du coach Frédéric WERY et de son adjointe Line MUDARRA, est montée d'un district pour cette nouvelle saison grâce à une belle 3ème place la saison précédente !! Saison qui a très bien commencé puisque l'équipe se situe actuellement 3ème au classement avec 5 matchs gagnés sur 8 joués.

Rendez-vous fin février/ début mars pour la suite des aventures de nos 2 équipes !

L'équipe féminine quant à elle commence sur les chapeaux de roues puisque sur 6 matchs joués, les filles en ont gagnés 5. Actuellement 1ère au classement, le plaisir et l'envie sont au rendez-vous, ce qui nous promet un beau cycle retour.

A noter qu'elle est toujours en lice de Coupe Grand Est Alsace (3ème tour).

Le FCK grâce à l'EJPS accueille toujours encore 2 des 5 équipes U11 de l'entente.

Petit récapitulatif de nos manifestations en 2018 :

Le 29 juin a eu lieu notre 5ème balade gastronomique qui a été, comme d'habitude, une très belle réussite pour nous.

En août, et malgré le mauvais temps, se déroulait notre tournoi féminin qui a accueilli une dizaine d'équipes avec une victoire des féminines du FC Brunstatt suivi d'une soirée plutôt pluvieuse mais animée qui a su faire plaisir à tous.

Et enfin le 25 novembre dernier, nous avons organisé nos dernières carpes-frites, où environ 250 personnes

sont venues déguster les carpes préparées par nos soins. Ce fût là aussi un franc succès pour la der'.



Nous tenons encore une fois à remercier toutes les personnes, que ce soit la mairie, les habitants de Kappelen et villages voisins, amis et membres du FCK, qui prennent part à nos manifestations et qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Tous les membres du FCK vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année...

Et vous donnent rendez-vous en 2019 pour de nouvelles aventures !!





Brigade verte

Les domaines d'intervention des gardes champêtres de la Brigade Verte du Haut -Rhin sont très variés : un troupeau de moutons en divagation, un chien errant capturé et transporté en fourrière, l'incinération de végétaux, de papiers ou plastiques, des plaintes suite à l'utilisation d'une tondeuse les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est longue et non exhaustive!

Mais l'une de ces interventions est malheureusement encore trop fréquente

les dépôts d'immondices



Malgré toutes les dispositions mises en place par nos communes (bennes à papiers et à verres, ramassage sélectif, déchetterie), nous retrouvons encore trop souvent des déchets déposés en des lieux interdits ou en plein nature

1/ le dépôt d'immondices en un lieu interdit à l'aide d'un véhicule (5^e classe) est prévu par l'article R.6358 du Code Pénal. Cette infraction est lourdement sanctionnée par une amende maximale de 1500 euros (3000 euros en cas de récidive) et d'une possible confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction.

2/ le non-respect en matière de collecte des ordures (2^e classe) est prévu par l'article R.632-1 du Code Pénal. Souvent constatée à côté des points d'apport volontaire, cette infraction est passible d'une amende de 35 euros.

3/ l'abandon d'ordures ou déchets en un lieu interdit (3^e classe) est prévu par l'article R.6336 du Code Pénal; cette infraction est passible d'une amende forfaitaire de 68 euros.

4/ les dépôts de pneumatiques usagés

Souvent non acceptés en déchetterie, ces déchets se retrouvent très souvent abandonnés dans la nature ou au bord des routes. Malgré l'obligation de reprise par les professionnels de l'automobile, nous avons « récolté » 381 pneumatiques usagés en 2017.

Notons que nos services ont dénombré 1378 dépôts irréguliers pour l'année 2017 (pour les 326 communes adhérentes); de telles infractions ayant indéniablement un impact des plus négatifs sur notre environnement

Tout en exerçant nos actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public, nous pensons qu'il est tout à fait intolérable de continuer à souiller notre environnement de la sorte!

Une attention toute particulière sera ainsi apportée à l'ensemble de ces atteintes à notre cadre de vie ...

Pour plus d'informations: **Brigade Verte** (7j/7)
03.89.74.84.04
walheim@brigadeverte.fr



Changements climatiques

Tourner son regard vers le passé permet d'avoir un bon aperçu de l'impact des événements climatiques sur notre environnement et la façon dont l'homme s'est adapté au fil du temps.

La fréquence des phénomènes dévastateurs augmente. Ces dernières décennies, nous avons été épargnés par de grands froids et sommes plutôt dans une période de réchauffement climatique, avec des tempêtes et des orages brusques. Des périodes de sécheresses et d'inondations se succèdent et peuvent toucher un même secteur dans la même année. Sommes-nous aujourd'hui plus vulnérables que nos aïeux?

L'histoire nous rappelle des épisodes climatiques extrêmes :

- chaleurs, sécheresses, incendies et épidémies, avec des années mémorables en 1540, 1893 et 1904, ou encore en 1947 avec un pic de température à 40° à Lyon.

- périodes de grands froids avec inondations, embâcles de glace sur les fleuves lors de l'hiver 1900, l'avancée des glaciers et les vidanges subites des lacs glaciaires (Gietro en 1818 - Mattmarksee en 1589 et 1680 ...).

Des mesures sont mises en œuvre dans les communes pour pallier aux conséquences de ces événements climatiques et protéger la population.

A Kappelen, suite à l'inondation du centre du village en 1980, une action a été menée d'une manière exemplaire sous la directive de M. Gérard BURGET et du Conseil Municipal avec la construction d'une digue protectrice en amont du village. La commune assure aussi le dragage des cours d'eau et remise au gabarit pour contenir les eaux des bassins versants concernés.

En cette fin d'année, la sécheresse de l'été 2018 est loin d'être résorbée. Une sécheresse représente une situation de pénurie d'eau, et il est important de mener des actions avant d'atteindre une situation critique.

L'exemple de nos anciens au XIX^{ème} siècle dans les Hautes Vosges a été de construire plusieurs barrages dans des anciennes tourbières ou zones humides. Ces barrages représentent un vaste réservoir accumulant une partie des eaux de pluie et de fonte des neiges pour alimenter un territoire en période

sèche (comme aux Lacs Blanc, Lachtelweiher, Perches, des Ballons, Lauch etc...).

Aujourd'hui, la réflexion pour se prémunir de la sécheresse reste limitée mais n'est pas impossible ni une fatalité, et chacun peut apporter « sa pierre à l'édifice » par des actions à son échelle. Citons par exemple la protection des plantes et du sol pour limiter l'évaporation et maintenir une fraîcheur en effectuant un semi entre rangs ou un paillage végétal.



Dans les années à venir, il sera impératif de réduire notre pollution personnelle et industrielle, et d'opter pour des transports plus écologiques afin de préserver notre planète.



Echos Nature

Inauguration de la zone humide

La réception des travaux de la zone humide a eu lieu le 24 juillet dernier, en présence des représentants du Conseil Départemental, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de l'association Bufo, du Maire Gérard BURGET, des membres du Conseil Municipal et du groupe environnement et cadre de vie.

La zone humide de Kappelen, comme tant d'autres cours d'eau et lacs, attend de retrouver son niveau d'eau pour rendre à la nature toute son utilité et son charme.

La croissance des arbres plantés autour des 4 bassins assurera progressivement l'ombre nécessaire pour préserver leur fraîcheur et ralentir l'évaporation de l'eau.

Nous espérons que vous aurez beaucoup de plaisir à découvrir ce site et y revenir au gré de vos promenades.



Martelage

Début décembre, des agents de l'Office National des Forêts ont procédé au martelage dans la forêt de Kappelen, en vue de la coupe 2019/2020.

Chaque martelage est le fruit d'une mûre réflexion de la part du forestier.

Celui-ci évalue l'état de chaque arbre, ses défauts et son potentiel, afin de couper les moins résistants.

Les plus beaux sujets bénéficieront ainsi de plus de lumière et d'espace pour se développer pleinement.

Urbanisme, projets et travaux



Déclarations préalables accordées

RAPP Lionel	1 rue Belle Vue	Pose d'une clôture et d'un portail
RAPP Lionel	1 rue Belle Vue	Construction d'un abri de jardin
HERTZOG Eric	5 rue du Vallon	Aménagement cour et réalisation muret
WOLFF Michaël	3 rue des Hirondelles	Pose d'une clôture
SIMLER Jean-Julien	4 rue du Ltn Jean de Loisy	Pose d'une clôture
BURGET Pierre	10 rue du Rhin	Surélévation toiture
BURGET Philippe	19a rue du Vallon	Pose de bordures et d'éléments en L
SPECKER Pierre	12 rue de la Paix	Travaux de peinture et de maçonnerie
HOFFSTETTER Roger	2 rue des Vignes	Construction d'un abri de jardin
POURET Stéphane	36 rue du Vallon	Pose d'une clôture sur muret
BECKENDORFF Loïc	3 rue Belle Vue	Construction d'une piscine

Permis de construire accordés

WIRTH Pascal	4 rue des Fleurs	Extension de la maison d'habitation
GENG Bernard	15 rue des Acacias	Extension de la maison d'habitation

Rue des Acacias

Les travaux rue des acacias ont commencé.

Les nouvelles canalisations sont déjà en place, les finitions de surface, pavage et enrobé seront réalisés dès que les températures nous le permettront.

L'éclairage public sera bien entendu réalisé en LED et tous les fourreaux pour accueillir la fibre optique sont déjà prévus.

Le carrefour entre la rue des Acacias et la route départementale sera totalement refondu et sécurisé. Ainsi, les automobilistes voulant emprunter la rue des Acacias en venant de Brinckheim devront contourner un petit terre-plein et seront ainsi ralentis.

Pour donner plus de cachet à ce carrefour, nous allons y placer la fontaine de la place Bis Jobbi's. Renaud pourra alors laisser exprimer tout son talent d'artiste paysagiste.



Vous construisez ?

Vous réhabilitez ?

Vous faites des travaux ?

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) est gratuitement à votre service.

Informations et conseils sur RDV :
16A avenue de la Liberté 68000 COLMAR
Téléphone : 03 89 23 33 01
Mail : info@caue68.com
Site internet : www.caue68.com



Rendez-vous citoyen

Elections européennes

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe éliront leurs représentants au Parlement européen. Des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les Etats de l'Union Européenne (UE).

En France, le vote aura lieu le **dimanche 26 mai**.

Les députés du Parlement européen représentent les citoyens des Etats membres de l'UE. Ils élaborent, amendent et votent des propositions législatives et des rapports d'initiative. Ils sont aussi chargés d'examiner les propositions de directives et les règlements communautaires élaborés par la Commission et le Conseil de l'Union.

Chaque député est membre titulaire ou suppléant de deux ou trois commissions parlementaires qui élisent

en leur sein un président, deux ou trois vice-présidents et un bureau.



Les députés sont invités à se rassembler au sein de groupes européens en fonction de leurs sensibilités politiques. Les groupes comprennent parfois plusieurs partis politiques européens. Il faut au minimum 20 députés européens originaires d'au moins 6 États membres de l'Union pour constituer un groupe. L'appartenance à un groupe politique n'est pas obligatoire pour siéger au Parlement européen.

Déneigement

Afin de faciliter le passage des engins de salage et de déneigement, veuillez stationner vos véhicules dans vos propriétés.

Merci pour votre coopération.

Photo Claude Baumann



Recrudescence des cambriolages

Kappelen a été le théâtre de multiples effractions et tentatives d'effractions ces derniers jours.

À l'heure où nous publions ce bulletin, la réunion du 20 décembre 2018 organisée par la municipalité et la gendarmerie nationale avec les habitants de Kappelen n'a pas encore eu lieu.

Nous vous invitons vivement à suivre les recommandations publiées dans la circulaire distribuée dans vos boîtes aux lettres le 30 novembre dernier.

Entre autres mesures, il a été voté à l'unanimité, au Conseil Municipal du 03 décembre, la mise en place d'un dispositif « participation citoyenne ». Il consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement, en adoptant une attitude vigilante et solidaire, ainsi qu'en informant les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Dans ce cadre, toute personne qui serait intéressée pour être référent, et qui ne se serait pas encore signalée, est priée de contacter le secrétariat de mairie de Kappelen.

Une étude est également en cours pour la pose de caméras sur la voie publique

En parallèle à notre démarche, une action citoyenne privée s'est mise en place sur Facebook

par la création d'un groupe de volontaires faisant des rondes quotidiennes. Ces rondes peuvent être suivies directement dans l'application Messenger de Facebook.

Le groupe Facebook de Kappelen est réservé uniquement aux habitants du village et compte aujourd'hui 140 membres.

Suite à une entrevue avec Pierre DORMOIS, administrateur du groupe, nous avons convié les participants en Mairie le mardi 04 décembre afin d'échanger sur notre but commun et cadrer légèrement ce mouvement.

Nous saluons vivement cette démarche et remercions les volontaires pour leur engagement.



Rendez-vous citoyen

Le réseau Izyborne

Dans le cadre d'une politique « Climat-Air-Energie » ambitieuse au profit de ses concitoyens, Saint-Louis Agglomération déploie un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire : le réseau Izyborne.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, 25 bornes, soit 40 points de charge, sont disponibles dans 10 communes de l'agglomération.

Le déploiement de ces bornes constitue la première phase du maillage du territoire de Saint-Louis Agglomération. Une réflexion sur la deuxième phase démarrera à l'automne 2018.

Pour plus de renseignements sur les services, les tarifs, le mode d'emploi... :

<http://www.izyborne.orios-infos.com>

La mobilité électrique sur Saint-Louis Agglomération

Portail d'informations et de services

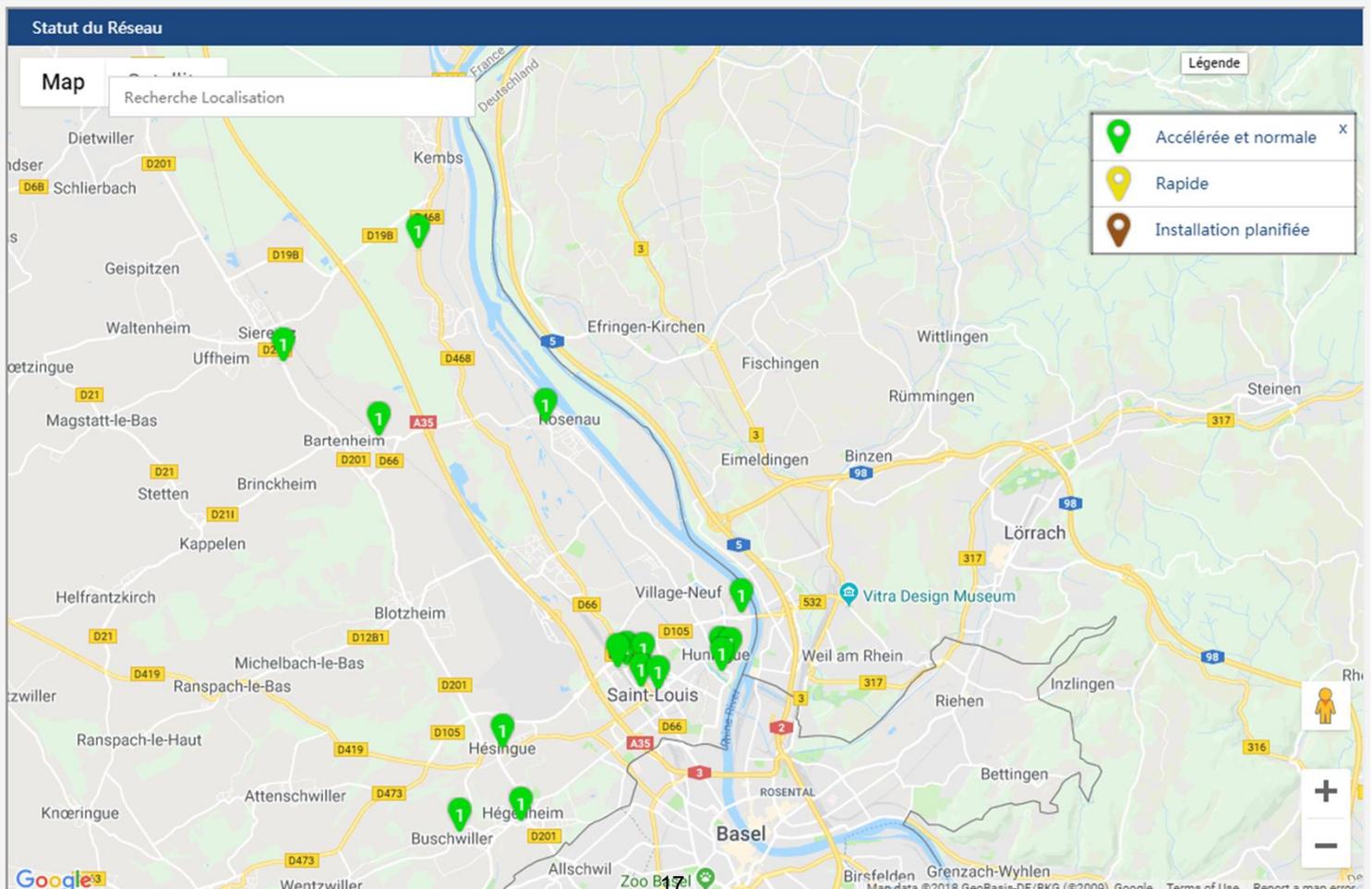


Assistance disponible 24/7 au 09 70 83 02 13

S'IDENTIFIER →
Orios by SPIE
Un réseau exploité par SPIE

ACCUEIL SERVICES TARIFS STATIONS INSCRIPTION FAQ MODE D'EMPLOI APP ID CHARGE CONTACT ACTUALITÉS

DÉCOUVREZ
NOS BORNES
DE RECHARGE
ACCÉLÉRÉE



Manifestations à venir

Cinnamon

30 mars Foyer de la Culture à Dannemarie
05 juillet Don Bosco à Wittenheim
06 juillet Illzach pour l'Eté des Halles
07 septembre Salle des Fêtes de Sierentz
avec les élèves stagiaires de
L'Ecole de Guitare

Retrouvez toutes les informations supplémentaires sur le site internet : <http://cinnamon-band.fr/>



Marche populaire



KAPPELEN

Haut-Rhin France

43^{ème} Marche Populaire Internationale

Samedi 16 février 2019

Dimanche 17 février 2019

Organisée par l'Association Sportive et Culturelle de Kappelen
avec le concours de la Croix Rouge Française, équipe de Kappelen

- Parcours de 11 km
- Parcours 5 km

Membre FFSP N° F0130 Visa FFSP N°2019-68-338H



Internet : <http://www.ffsp.fr>
✉: contact@ffsp.fr
facebook.com/ivv.france

Partenaires de la FFSP



Agrément ministériel national
du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé par nos soins

Imprimé par l'association

Transaction immobilière – Maisons / Terrains / Appartements



Originaire de Kappelen, j'ai créé ma micro-entreprise suite à l'obtention d'un BTS professions immobilières.

Je travaille à mon compte, en tant qu'agent commercial, en collaboration avec une agence immobilière située à Saint-Louis.

Faites estimer gratuitement votre bien et vendez le en toute sérénité !

Mathias SCHLEGEL

06 25 08 48 15

mathias@cga immo.fr

Pourquoi me choisir ?

Connaissance du
marché local

Proximité

La garantie d'un
projet réussi

Disponibilités
7j/7



A venir à KAPPELEN...

- | | |
|-------------------------|---|
| 12 janvier | Réception du Nouvel An |
| 16 et 17 février | Marche populaire
ASCK et Croix-Rouge |
| 23 mai | Don du sang |
| 28 juin | Fête des écoles |
| 30 juin | Balade gourmande du FCK |

... et à HELFRANTZKIRCH

- | | |
|------------------------------------|------------------------|
| 1er janvier, 7 juillet | Marche populaire |
| 5,12-13,19-20,25-26 janvier | Théâtre |
| 8 février | Don du sang |
| 17 mars | Repas carpes/frites |
| 31 mars | Concert |
| 27 et 28 avril | Week-end gastronomique |
| 29 mai | Loto |



**Le Maire de Kappelen, Gérard BURGET,
les Adjoints et les Conseillers Municipaux
vous présentent leurs meilleurs vœux.**